

**EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 5 MARS 2019 à 19H30
(EN APPLICATION DES ARTICLES L 2121-25 ET R 2121-11 DU CODE GÉNÉRAL
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)**

Sous la Présidence de Monsieur Hubert BERTRAND, Maire, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 27 février 2019

Secrétaires de Séance : M. Gilles CATHERIN, M. Didier PATROIX, Mme Sylvie BOUCLIER

Une minute de silence a été observée en soutien aux victimes de racisme et d'antisémitisme

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 5 février 2019

Le Compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II – Délibérations

1 – Pass sport et culture – versement de subventions judo club de Saint Genis Pouilly - cercle d'escrime du Pays de Gex

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE, à l'unanimité**, le versement d'une subvention de 920,00 € au Judo Club de Saint Genis Pouilly au titre du dispositif Pass Sport et Culture ;
- **APPROUVE, à l'unanimité**, le versement d'une subvention de 205,00 € au Cercle d'escrime du Pays de Gex au titre du dispositif Pass Sport et Culture ;
- **DIT, à l'unanimité**, que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours à l'article 6574 du budget communal intitulé "subventions aux associations".

2 – Noctambus - versement de participation

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE, à l'unanimité**, le versement de la somme 3 364 francs suisses soit 3 000 euros environ à l'association Noctambus, et le versement de la somme de 5 984 francs suisses soit une contre-valeur de 5 300 euros environ aux Transports Publics Genevois pour l'exercice 2019 ;
- **INSCRIT, à l'unanimité**, la dépense au compte 65738 "Subventions de fonctionnement aux autres organismes publics".

3- Enfouissement des réseaux «route des Ceytines» à Pregnin - approbation du plan de financement en phase APS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE, à l'unanimité**, le plan de financement en phase APS des travaux d'enfouissement des réseaux prévus Route des Ceytines ;
- **AUTORISE, à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

IV – Informations

- **Jardins publics**
- **Réhabilitation et agrandissement du centre culturel Jean Monnet**
- **Compteurs Linky (16 courriers de refus d'installation reçus à ce jour)**
- **Le SCOT**
- **Acquisition de parcelles contiguës au centre aquatique municipal**

Fait à Saint-Genis-Pouilly, le 6 mars 2019

Le Maire,

Le recueil des actes administratifs (délibérations et arrêtés du Maire) est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture.